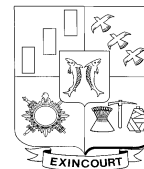


DEPARTEMENT DU DOUBS

VILLE D'EXINCOURT



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2013

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, le **VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE TREIZE** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **19 heures**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, BAUDREY, CABURET, CHICOT SANSEIGNE, NAGEL-NICOLAS, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BARBAUD, BERNARDIN, COUM, DEBROSSE, DEMESMAY, DODIN, KELLER, MAURER, NOIROT, NOWAK, PRETOT, STIMPFLING, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
M. BERTOCCHI	M. BERNARDIN
Mme DURSUN	Mme PRETOT
M. LEGRAND	M. CUYNET
M. LINOZZI	Pas de pouvoir
M. PARIS	M. DEMESMAY
M. THIEL	M. CHICOT SANSEIGNE

Assistaient à la séance : Mme Sylvie ROLLOT, secrétaire générale,
M. Christian ROTH, responsable des services techniques

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme DEBROSSE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Puis, M. le Président a déclaré la séance ouverte.

Décisions du Maire :

2013-09 : Location du logement n° 1 situé 7 Grande Rue à compter du 1^{er} août 2013

2013-10 : Marché adapté passé avec CHATEAU D'UZEL – ADAPEI DU DOUBS pour la fourniture de repas à la restauration municipale et à la crèche.

Question 2013-33 – Administration – Approbation du compte-rendu de la séance du 28/06/13

Le compte-rendu de la séance du 28 juin 2013 est approuvé A L'UNANIMITE.

Question 2013-34– Administration – Présentation des rapports 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et des services publics de l'eau et de l'assainissement

Le Maire présente pour information au Conseil Municipal les rapports 2012 relatifs au service public d'élimination des déchets et des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Question 2013-35 – Administration – Projet de T.H.N.S. – Avis sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme

En application des dispositions de l'article R 12-23-1 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal doit donner un avis sur le dossier de mise en compatibilité des documents d'urbanisme (pièce F et annexe 4 de l'enquête publique), le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint en date du 13 février 2013.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve la mise en compatibilité des documents d'urbanisme tels que présentés dans les documents ci-dessus mentionnés.

Question 2013-36 – Enfance – Convention de prestation de service avec la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.)

Dans le cadre du financement de la crèche « Les Petits Princes », la M.S.A. propose à la commune la signature d'une convention d'objectifs et de financement qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Etablissement d'accueil du jeune enfant 0-5ans ». Cette convention sera conclue pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2015.

Les obligations de la commune en matière d'accueil et de tarification sont identiques à celles exigées par la CAF. Le montant de la participation de la M.S.A. est déterminé sur la base de 66 % du prix de revient des actes dispensés par l'établissement, déduction faite des participations familiales, dans la limite du prix plafond fixé annuellement par la CNAF.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette proposition.

Question 2013-37 – Enfance – Convention de télé service avec la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.)

Dans le cadre du partenariat entre la Commune et la M.S.A., cette dernière propose la signature d'une convention fixant les modalités d'utilisation d'un nouveau télé service pour la consultation des éléments de calcul pour la prestation de service unique (P.S.U.).

Ce service permet d'avoir accès aux ressources et à la situation familiale des allocataires souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à la crèche « Les Petits Princes ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette proposition.

Question 2013-38 – Travaux – Marché subséquent passé avec l'entreprise COLAS – pour les travaux de voirie - Avenant n° 1

Dans le cadre des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie communale, il y a lieu de prévoir des modifications au marché passé avec l'entreprise COLAS.

L'ensemble des modifications est évalué à 9 309.07 € H.T. soit 11 133.65 € TTC (Le montant exact sera présenté au cours de la réunion) et comprend :

→ Sur la ZAC des Bouquières :

- La prise en compte de la plus-value pour le remplacement des caniveaux CS1, définis au bordereau des prix de l'accord cadre sous le N° 28, par des pavés béton granité de type 16x24x14.
- La suppression au niveau des entrées des bordures béton granité T3 surbaissées au droit des pavés granités de type 16x24x14.
- L'application au droit des entrées à trafic lourd de graves bitumes 0/14 pour construction de chaussée, définies au bordereau des prix de l'accord-cadre sous le N°17.
- La reprise en enrobé de la fouille sur chaussée longitudinale aux bordures côté pair.

- Sur le parking de l'école V. Hugo – rue Cuvier :
- La remise à niveau et le raccordement d'un regard d'assainissement sur le parking rue Cuvier
 - Le remplacement des bordures T3B par des bordures béton T2, définies au bordereau des prix de l'accord cadre sous les N° 32 et 31.
- Sur l'ensemble du marché :
- L'utilisation de grave recyclée (prix 9a) à la place de grave concassée 0/31.5 (prix 9)
 - L'ajustement des quantités réalisées
 - Le report du délai d'exécution du marché au 15 octobre 2013

	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Montant du marché	259 490.98	50 860.23	310 351.21
Montant de l'avenant n° 1	9 309.07	1 824.58	11 133.65
Nouveau Montant	268 800.05	52 684.81	321 484.86

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer l'avenant et toute pièce nécessaire y afférent.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette proposition.

Question 2013-39 – Finances – Admission en non-valeur

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état de créances irrécouvrables transmis par le percepteur et concernant des sommes impayées dont le montant, inférieur à 15 €, ne peut justifier des poursuites onéreuses ou dont le recouvrement n'a pu aboutir.

Il demande la mise en non-valeur de ces titres dont le montant total s'élève à 1 020.16 €. La liste sera annexée à la délibération.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette proposition.

Question 2013-40 – Finances – Subventions

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, octroie les subventions suivantes :

- 100 € au collège de Sochaux au titre de participation sur le transport des élèves de 6ème à la journée d'intégration
- 61.50 € à Pauline BOIL, apprentie à la Commune au titre d'une participation à un voyage scolaire.

Question 2013-41 – Finances – Tarifs 2014

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 proposés par Monsieur le Maire.

1 – Participation aux frais d'entretien des salles de la Mairie

UTILISATEURS	SALLE 2	SALLE 3
Sociétés locales	Gratuit	Gratuit
Sociétés extérieures	20.00 €	9.15 €
Particuliers d'EXINCOURT	67.45 €	20.00 €
Particuliers extérieurs	94.80 €	40.00 €
Manifestations commerciales EXINCOURT	73.45 €	40.00 €
Manifestations commerciales extérieures	111.50 €	55.45 €
Partis politiques, remise médaille travail, formation personnel d'entreprises s'installant à EXINCOURT	Gratuit	Gratuit

2 – Participation aux frais de fonctionnement de la salle André AUGÉ

	Sociétés d'Exincourt	Sociétés extérieures
Salle (config. sport) y compris bar et chambre froide	27.60 €	117.75 €
Parquet	40.00 €	80.05 €
Podium	14.35 €	29.55 €
Nettoyage	57.85 €	115.60 €
Cuisine	45.25 €	90.70 €
Chauffage	Il est recouvert sur la base de 290 kW par heure. Le relevé de la consommation se fait par lecture du compteur avant et après la mise à disposition. Le prix du kWh est calculé sur le prix moyen annuel facturé par le fournisseur.	
Autres prestations	Elles sont facturées en fonction des heures passées par le personnel communal.	

La réparation des éventuelles dégradations incombe à l'occupant à qui sera adressée la facture correspondante. Dans le cas de perte des clés, compte tenu de leur coût élevé, ce dernier sera supporté par le locataire qui le réglera en même temps que sa participation aux frais d'entretien.

3 - Participation aux frais de fonctionnement des salles de l'Espace Culturel 2013

Sachant que les salles de ce bâtiment ne sont mises à disposition que pour des manifestations culturelles, les tarifs suivants sont proposés :

UTILISATEURS	Grande salle (n° 7)	Salle supplémentaire
Exincourtois (domiciliés à Exincourt)	134.45 €	67.45 €
Extérieurs	191.75 €	90.70 €
Associations exincourtoises – 1 ^{ère} utilisation	Gratuit	Gratuit
Assoc. exincourtoises - utilisations suivantes	72.05 €	41.20 €

Les mêmes dispositions que pour les autres salles s'appliqueront dans le cas de dégradations constatées ou de pertes de clés.

4 - Participation aux frais de fonctionnement de la salle des Fêtes (Centre René Morel)

UTILISATEUR	1 jour de semaine		1 week-end (ou un jour férié et la veille)	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Exincourtois (domiciliés à Exincourt)	166.45 €	145.65 €	364.15 €	318.35 €
Particuliers et associations extérieures à Exincourt	249.70 €	218.50 €	546.20 €	478.60 €

UTILISATEUR	1 jour de semaine ou 1 week-end			
	Première utilisation		A partir de la deuxième utilisation	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Associations exincourtoises	104.05	83.25 €	166.45 €	145.65 €
Membres du personnel				
Membres du bureau du Comité des fêtes (*)				
Bibliothécaires (*)				
Conseillers municipaux (1 fois au cours du mandat)				

(*) après 1 an de présence dans la structure

Le coût de la vaisselle cassée ou manquante et du nettoyage des nappes sera facturé en sus, le cas échéant, sachant que les tarifs appliqués seront communiqués à l'occupant au moment où il réservera la salle.

A noter que le prix de la vaisselle fixé par délibération du Conseil Municipal du 18/11/1994 est actualisé chaque année (prix coûtant des articles).

5 - Concessions cimetières et columbarium

CIMETIERE	CONCESSIONS TRENTENAIRES		
	Simple	Double	Triple
Chailles et Têtre	70.65 €	141.30 €	211.95 €
Concession enfant	47.10 €		
Columbarium	1 118.55 €		

CIMETIERE	CONCESSIONS CINQUANTENAIRES		
	Simple	Double	Triple
Chailles et Têtre	117.75 €	235.50 €	353.20 €
Concession enfant	70.65 €		

6 - Bibliothèque :

Abonnement	5.00 €
Pénalités de retard	6.00 € + frais de lettre avec A.R.

7. - Primes

7.1 - Célébrations de nocés :

Noces d'or (50 ans)	115.00 €
Noces de diamant (60 ans)	150.00 €
Noces de palissandre (65 ans)	162.00 €
Noces de platine (70 ans)	180.00 €
Médaille de la famille française	
* Bronze	75.00 €
* Argent	90.00 €
* Or	110.00 €

7.2 - Propriétés fleuries :

1 ^{er} prix	140.00 €
2 ^{ème} prix	115.00 €
3 ^{ème} prix	85.00 €
4 ^{ème} et 5 ^{ème} prix	62.00 €

8 - Prestations des services communaux

8.1 - Salage sur demande des sociétés : 73.80 €

Il est précisé que le déneigement de la voirie communale reste la priorité.

8.2 - Mise à disposition d'une benne pour évacuation de branchages : 67.00 €

8.3 - Taux horaires personnel et engins de chantiers

Personnel	17.85 €
Poids lourds	27.75 €
Tracto-pelle	53.25 €
Compresseur	14.45 €

8.4 – Frais de capture des animaux en divagation

OBJET	MONTANT
Frais de capture de l'animal et / ou recherche du propriétaire, l'animal lui étant restitué après présentation des certificats de vaccinations	54.30 €
Frais de capture et de conduite de l'animal à la fourrière : - dans l'hypothèse où le propriétaire ne serait pas retrouvé dès la capture de l'animal - en cas de 1 ^{ère} récidive - en cas de récidive ultérieure	70.15 € 106.40 € 140.35 €
Frais qui s'ajoutent à l'une des formules ci-dessus : - frais d'examen vétérinaires dans l'hypothèse où le propriétaire ou le gardien de l'animal ayant mordu ou griffé, refuserait de lui faire subir les examens réglementaires - utilisation d'un fusil hypodermique	73.55 € 129.00 €

9. – Divers

9.1 – Vacations funéraires (sans changement) : 20.00 €

9.2 - Bois : Prix du stère débardé et livré : sera fixé ultérieurement

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, décide d'appliquer ces tarifs à compter du 1er janvier 2014.

Question 2012-42 – Finances – Budget 2013 - Décision modificative n° 2

Il est proposé de modifier le budget comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
ARTICLE	MONTANT	ARTICLE	MONTANT
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
73925	- 4 000		
023	4 000		
TOTAL DEPENSES	0	TOTAL RECETTES	0
SECTION D'INVESTISSEMENT			
2183	4 000	021	4 000
TOTAL DEPENSES	4 000	TOTAL RECETTES	4 000

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve ces modifications.

Divers

- Demandeurs d'emploi :

	T	H	F	I	NI
Juillet	193	98	95	134	59
Août	195	96	99	137	58
Septembre	200	100	100	137	63

- Embauches

- Madame Isabelle RESSOT ATSEM
- Monsieur Jeremy SCHOTT Apprenti espaces verts

- Les responsables de tags sur Exincourt ont été jugés et condamnés à des heures de travaux d'intérêt général.

- Prévion de travaux mise aux normes cuisine crèche : une convention est à intervenir pour la mise à disposition de personnel par Pays de Montbéliard Agglomération pour l'établissement du cahier de charge de la maîtrise d'œuvre.

- Point sur la rentrée des classes
- La Poste : suite à des fermetures du bureau de poste sans que la mairie soit avertie, le Maire a obtenu de « LA POSTE » que la mairie soit informée le plus tôt possible dans la journée d'une fermeture du bureau de poste et que le courrier lui soit acheminé par le facteur.
- Bar'Atteint : liquidation judiciaire
- Une réception des employés a été organisée pour la valorisation du travail de fleurissement de la ville.
- Le Pays disparaît le 1/10/2013
- Un petit terrain de foot a été réalisé pour les enfants dans l'enceinte du stade. Une équipe de filles devrait être créée.

- QUELQUES DATES

26/09	Inauguration exposition ornithologique
5/10	Remises médailles
09/10	Opération brioches
19/10	Repas des retraités
25-26/10	30 ans Géant Casino partenariat avec associations
27/10	Changement d'heure 3h = 2h
9/11	Remise prix des propriétés fleuries
11/11	Défilé
15/11	Diaporama
16/11	Loto personnel communal
22/11	Beaujolois nouveau
24/11	Sainte Cécile (HME)
1/12	Concert HME
7-8/12	Expo artistes
7/12	Téléthon (?)
20/12	18h audition Noël HME
24-31/12	Fermeture mairie 16h30
23 et 30/3/2014	Elections municipales
25/5/2014	Elections européennes

Séance levée à 20 h 10.